

**Statement of the Chairman**  
**Advisory Committee on Administrative and Budgetary Questions (ACABQ)**  
**3 June 2021**

**Budget performance for the period from 1 July 2019 to 30 June 2020 and proposed budget for the period from 1 July 2021 to 30 June 2022 of the African Union-United Nations Hybrid Operation in Darfur**

*(ACABQ report: A/75/822 Add.13; related Secretary-General's reports: A/75/865, A/75/867)*

Mr. Chairman,

I am pleased to introduce the Advisory Committee's report on the Budget performance for the period from 1 July 2019 to 30 June 2020 and proposed budget for the period from 1 July 2021 to 30 June 2022 of the African Union-United Nations Hybrid Operation in Darfur

The Committee notes the planned timeline of six months for the drawdown of the Mission and the planned liquidation timeline of one year from 1 July 2021 to 30 June 2022. While noting the challenging environment in which UNAMID operates compared to those experienced by other missions during drawdown and liquidation, the Committee would have expected the completion of liquidation to take place over a shorter period of time and trusts that further information will be provided.

The Committee notes that the drawdown and liquidation is taking place in a challenging environment and during a pandemic. Nevertheless, the Committee stresses that the relevant staff regulations and rules for the retention of staff members on permanent and continuing appointments, including gender equality, should be adhered to during the liquidation of the Operation and trusts that all necessary measures will be taken to limit any potential the costs to the Organisation.

As regards civilian personnel, the Committee notes the efforts undertaken by UNAMID to assist national staff in developing the full range of knowledge and skills

and trusts that the necessary support is given in order to find employment opportunities during the drawdown phase and exit of the Operation.

In terms of operational costs, the Committee is not fully convinced by the justification provided for the proposed level of resources, also taking into account the likely continued impact of COVID-19, and recommends reductions under facilities and infrastructure and other supplies, services and equipment.

The recommendations of the Advisory Committee would entail a total reduction of \$1,341,200 to the Secretary-General's proposed budget.

As regards the disposal of assets, the Committee is of the view that comprehensive and transparent information on the breakdown of all UNAMID assets and their disposal, including the book value of the assets, the ones gifted as well as the revenue generated from the ones sold, and details on any related reimbursement/cost recovery for assets transferred to other missions and operations, should be presented in the context of the next performance report.

In terms of the environmental site closure and clearance strategy the Committee stresses the importance of compliance with the relevant rules and regulations and trusts that the environmental clean-up activities and management of electronic waste will take place in close coordination with the host country authorities.

While noting the lengthy drawdown and liquidation time period, the Committee is of the view that a number of lessons learned relating to the drawdown and liquidation of the Mission require further consideration in terms of their implication for future missions. These include: the need to start the process of retention and placement of staff members on permanent and continuing appointments against suitable positions in the global UN Secretariat earlier in the drawdown process; management and disposal of assets; and, environmental site closure and clearance strategies.

Thank you, Mr. Chairman.

## **Déclaration du Président**

### **Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires (CCQAB)**

**Le 03 juin 2021**

**Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour : rapport  
sur l'exécution du budget de l'exercice allant du 1<sup>er</sup> juillet 2019 au 30 juin 2020  
et projet de budget pour l'exercice allant du 1<sup>er</sup> juillet 2021 au 30 juin 2022**

*(Rapport du Comité consultatif : A/75/822/Add.13 ;*

*rapports correspondants du Secrétaire général : A/75/865 et A/75/867)*

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de présenter le rapport du Comité consultatif sur l'exécution du budget de l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour (MINUAD) pour l'exercice allant du 1<sup>er</sup> juillet 2019 au 30 juin 2020 et le projet de budget pour l'exercice allant du 1<sup>er</sup> juillet 2021 au 30 juin 2022.

Le Comité prend note du délai prévu de six mois pour le retrait de l'Opération et du délai prévu d'un an, du 1<sup>er</sup> juillet 2021 au 30 juin 2022, pour sa liquidation. Il a conscience que la MINUAD opère dans un environnement plus difficile que d'autres missions pendant leurs phases de retrait et de liquidation, mais il se serait attendu à ce que la liquidation prenne moins de temps et compte que des explications supplémentaires seront fournies à cet égard.

Le Comité a conscience que le retrait et la liquidation doivent être effectués dans un environnement difficile et pendant une pandémie. Toutefois, il souligne que les dispositions du Statut et du Règlement du personnel ayant trait au maintien des membres du personnel ayant des engagements permanents ou continus, y compris à l'égalité entre les genres, doivent être respectées pendant la liquidation de l'Opération et espère que toutes les mesures nécessaires seront prises pour limiter tout coût potentiel pour l'Organisation.

En ce qui concerne le personnel civil, le Comité prend note des efforts consentis par la MINUAD pour aider le personnel recruté sur le plan national à acquérir toute une gamme de connaissances et compétences et espère que le soutien nécessaire lui sera apporté pour qu'il trouve des possibilités d'emploi pendant les phases de retrait et de liquidation de l'Opération.

En ce qui concerne les dépenses de fonctionnement, le Comité n'est pas entièrement convaincu par les raisons fournies pour justifier le niveau de ressources demandé, compte tenu également des répercussions que la pandémie de COVID-19 continuera probablement d'avoir, et il recommande des réductions au titre des installations et infrastructures ainsi que des fournitures, services et matériel divers.

Les recommandations du Comité consultatif entraîneraient une réduction de 1 341 200 dollars par rapport au projet de budget présenté par le Secrétaire général.

En ce qui concerne la cession d'actifs, le Comité est d'avis que le prochain rapport sur l'exécution du budget devrait comprendre des informations complètes et transparentes sur la ventilation de tous les actifs de la MINUAD et leur cession, y compris la valeur comptable des actifs, ceux qui ont fait l'objet d'un don ainsi que les recettes générées par ceux qui ont été vendus, et des détails sur tout remboursement ou recouvrement des coûts liés aux actifs transférés à d'autres missions ou opérations.

En ce qui concerne la stratégie d'évaluation de l'état environnemental à la fermeture et de la certification de la conformité environnementale des sites, le Comité souligne qu'il importe de respecter les règles et réglementations pertinentes et espère que les activités de dépollution et la gestion des déchets électroniques seront menées en étroite coordination avec les autorités du pays hôte.

Notant la longueur des périodes prévues pour le retrait et la liquidation, le Comité est d'avis que plusieurs enseignements à tirer des phases de retrait et de liquidation de l'Opération nécessitent un examen plus approfondi afin qu'ils puissent servir à des missions futures. Ces enseignements concernent notamment : la nécessité d'entamer plus tôt, dans la phase de retrait, le processus de rétention des membres du personnel ayant des engagements permanents ou continus et leur mutation à des postes appropriés au sein

du Secrétariat mondial de l'ONU ; la gestion et la cession des actifs ; les stratégies d'évaluation de l'état environnemental à la fermeture et de la certification de la conformité environnementale des sites.

Monsieur le Président, je vous remercie.